

MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN

RASSEMBLEMENT JURASSIEN ET UNITE JURASSIENNE



72^e Fête du peuple jurassien – 7 et 8 septembre 2019

Résolution

La 72e Fête du peuple jurassien s'est déroulée en présence de plusieurs milliers de personnes les 7 et 8 septembre 2019 à Delémont, capitale de la République et Canton du Jura. A l'occasion de la partie officielle de la manifestation, dimanche 8 septembre, l'Assemblée populaire a adopté la résolution suivante.

L'assemblée populaire constate que :

- La démocratie a été bafouée à Moutier, par des instances judiciaires bernoises au service du pouvoir politique. Le scrutin le plus surveillé de toute l'histoire suisse est donc annulé, sans que la moindre fraude ait pu être établie.
- Ce coup bas indigne d'un Etat de droit, a été préparé (peut-être) et dicté (sans doute) par des autorités dénuées de scrupules et constamment hostiles aux Jurassiens.
- Berne n'accepte pas les scrutins jurassiens dont elle n'a pas réussi à falsifier l'issue. Son gouvernement actuel continue donc une tradition constante d'impérialisme et de tricherie, dont les « caisses noires » furent une illustration emblématique et les mensonges de 2017 (finances, hôpital de Moutier, école à journée continue) une version renouvelée.

En conséquence, elle :

- 1. Appelle tous les Jurassiens à faire bloc derrière la ville de Moutier, victime de la maltraitance gouvernementale bernoise.**
- 2. Demande aux autorités jurassiennes d'en devenir les défenseurs légitimes, en intervenant à tous les niveaux pour imposer à Berne le transfert du chef-lieu prévôtois dans le canton du Jura.**
- 3. Invite le gouvernement jurassien à entreprendre les démarches utiles au niveau fédéral, afin que si un nouveau vote devait avoir lieu, il soit contrôlé par des instances au-dessus de tout soupçon, excluant Berne par conséquent, et organisé dans les délais les plus brefs.**

Mouvement autonomiste jurassien

Delémont, le 8 septembre 2019